

Conseil d'agglomération d'Agen

Jeudi 20 janvier 2022

Élection du président

Discours de Jean Dionis

*Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les conseillers
communautaires,
Chers collègues,*

Je vous remercie pour cette réélection à la présidence de notre agglomération.

Je veux introduire mon discours en disant que cette élection revêt un caractère tout à fait singulier qui m'inspire émotion et conviction.

Émotion d'abord parce que, pour notre agglomération, pour ses élus, pour son administration, pour son territoire, une nouvelle page s'est ouverte le 1^{er} janvier 2022 avec un nouveau territoire et de nouveaux statuts.

Ensuite, parce que nous avons mis du cœur dans le travail précis produit depuis le début de notre mandat pour répondre aux chantiers que j'avais clairement définis comme prioritaires lors de mon élection le 16 juillet 2020.

Émotion parce que nous accueillons 13 nouveaux maires, 19 nouveaux conseillers communautaires. A chacune et à chacun d'entre eux, du fond du cœur, bienvenu chez vous !

Émotion personnelle enfin pour le passionné de l'Histoire de notre petite patrie agenaise que je suis modestement.

Ce que nous faisons ce soir a tout d'un clin d'œil malicieux fait à l'Histoire de l'Agenais vue par le prisme du long terme tel que Fernand Braudel nous invite à le faire dans son livre *L'identité de la France* : l'Histoire comme explication de notre « contemporanéité ».

Saviez-vous, mes chers collègues, que pendant des siècles les consuls d'Agen ont organisé la vie quotidienne du Pays situé entre Lot et Garonne. Et d'ailleurs le nom de nos villages, pensez à Penne-d'Agenais, exprime cette réalité-là. Garonne a été une frontière séculaire entre Guyenne et Gascogne mais les coteaux du Pays de Serres ne le furent jamais.

Ce soir nous formons un territoire qui retrouve son bassin de vie, réalité stable malgré les mutations profondes de notre société depuis des siècles, notamment celle de la disparition progressive de notre société rurale.

Conviction enfin.

Conviction dans la pertinence du territoire, des compétences et de la gouvernance de notre agglomération dont l'histoire est celle d'une coopérative qui a grandi progressivement, dans le respect de la démocratie et du fait communal, qui a su fédérer les communes et leurs élus autour des enjeux du territoire.

En matière de gouvernance, nous avons les idées claires et permettez-moi d'insister sur quelques fondamentaux confirmés dans nos nouveaux statuts.

L'agglomération d'Agen est une coopérative de communes souveraines.

Nous sommes tous des « communalistes » qui croyons en la nécessité de mettre en

commun ce que nos communes ont intérêt à mettre en commun et rien d'autre.

Nous respectons les maires parce qu'ils sont issus du suffrage universel alors que les élus communautaires que nous sommes ce soir sont élus indirectement.

Aussi sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, dans chacune des 44 communes, le maire, dans l'application des décisions de son conseil municipal, est et doit rester le patron chez lui.

Notre exécutif se fonde sur ce consensus politique, celui du respect du fait communal comme je viens de le dire, celui d'un projet de territoire partagé, celui qui respecte et dépasse les différences partisans dans l'intérêt de notre agglomération et de la démocratie.

Je l'ai dit avec force le 16 juillet 2020, je le redis avec force le 20 janvier 2022 en présence de mes anciens et de mes nouveaux collègues. Je n'ai pas bougé d'un millimètre là-dessus.

Ces convictions chevillées au corps, nous avons fait du chemin depuis juillet 2020.

Je veux saluer notre performance collective parce que nous avons fait bouger les lignes conformément à nos objectifs. Aujourd'hui nous avons de nouveaux statuts et aujourd'hui nous avons un nouveau territoire.

Le 1^{er} janvier 2022, avec la création effective de l'agglomération à 44 communes et l'entrée en vigueur de nos nouveaux statuts, la phase de la décision politique s'est achevée.

Je tiens à saluer Jean-Louis Coureau, président de la Communauté des Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres, qui avec moi et avec solidarité et complicité, a conduit tous les échanges nécessaires pour accompagner et éclairer cette étape fondamentale.

Nous pouvons être légitiment fiers parce que nous l'avons fait avec beaucoup de sérieux au niveau de l'instruction technique menée

par notre administration dont je salue le professionnalisme.

Nous avons pris le temps, nous sommes allés chercher des conseils de haut niveau – je salue l'accompagnement de Michel Klopfler et de ses collaborateurs - et nous avons respecté la démocratie : chacune des intercommunalités s'est exprimée par la voix de ses instances légitimes : le bureau de l'agglomération d'Agen, la conférence des maires de la PAPS, les deux conseils communautaires et les quarante-quatre conseils municipaux.

Au terme de ce travail, nous avons largement atteint la majorité qualifiée avec 37 communes ayant voté en faveur de la fusion et des nouveaux statuts.

La loi prévoit qu'il n'y ait pas de fusion contre la volonté des territoires.

Ici, cette fusion se sera faite avec la volonté du territoire et de ses 101 000 habitants.

Les avancées passées de l'intercommunalité agenaise s'appuyaient sur des élans

nationaux et des lois puissantes. Je pense à la loi relative à l'organisation territoriale de la République de 1992, à la loi Chevènement de 1999 et à la loi NOTRe de 2015.

Notre fusion, chers collègues, a été un vrai projet local, une affaire d'élus locaux qui se mettent d'accord, au service de l'intérêt du territoire, sans impulsion particulière de l'État ou du législateur.

Cette décision politique est notre fierté et notre légitimité.

Mais il n'est jamais bon de s'endormir sur ses lauriers. Aujourd'hui commence une autre période politique pour l'agglomération d'Agen durant laquelle nous devons réussir la fusion et nous approprier positivement nos nouveaux statuts.

1^{er} chantier : réussir la fusion entre l'Agglomération d'Agen et la PAPS.

Quels seront les critères qui permettront de dire que nous avons fait une fusion gagnant-gagnant ?

Nous avons d'abord des critères à court terme.

Je me donne comme objectif personnel mais aussi collectif que nous réussissions l'année de transition que sera 2022.

Soyons clairs : l'essentiel du changement concernera d'abord les 13 communes de la PAPS à la fois sur des détails de la vie quotidienne (lieux de réunion, interlocuteurs techniques et administratifs) et sur des changements plus structurels pour les maires et leurs habitants.

Le budget des 13 communes va être positivement et fortement impacté, la feuille d'impôt de chacune et chacun des habitants des 13 communes le sera aussi puisque la PAPS se finançait sur de la fiscalité additionnelle (foncier bâti, non bâti etc.) et que maintenant elle va basculer sur une fiscalité beaucoup plus orientée « entreprises » avec l'agglomération.

Sur le moyen terme, nous n'aurons réussi la fusion que si nous intégrons pleinement les 13 communes adhérentes dans notre projet collectif d'agglomération.

Je n'ai pas arrêté de le dire pendant tout le chemin qui a séparé le 16 juillet 2020 du 1^{er} janvier 2022 : Porte d'Aquitaine en Pays de Serres est un magnifique pays, et son arrivée au sein de l'agglomération est une chance pour toute la nouvelle agglomération d'Agen avec :

- Un territoire agricole de premier niveau avec notamment des ressources en eau exceptionnelles,
- Un territoire avec un beau potentiel touristique qui retrouve tout son sens avec son rattachement à l'Agenais,
- Enfin, je veux redire à quel point ces communes qui nous rejoignent aujourd'hui avec leurs paysages, leur qualité de vie, leur patrimoine bâti sont belles et qu'elles représentent une chance en termes de politique

résidentielle pour l'avenir de l'agglomération d'Agen.

A partir de ces atouts, c'est à nous de construire ce projet gagnant-gagnant, budget après budget, plan pluriannuel d'investissements après plan pluriannuel d'investissements.

2^{ème} chantier : nous approprier nos nouveaux statuts.

Je l'ai toujours dit : « les statuts, c'est notre constitution ».

La constitution nous n'y touchons qu'avec une main tremblante.

Nous avons osé les toucher et nous voilà donc avec des statuts profondément modifiés en matière de voirie, de petite enfance, de restauration scolaire, de santé, de gestion des milieux aquatiques.

2022 restera une date forte dans l'histoire déjà longue de l'intercommunalité agenaise et il faut maintenant nous saisir de ces nouveaux statuts comme une chance.

Oui bien sûr, chacun va discuter son bout de gras lors des interminables Commissions Locales d'Évaluation des Charges Transférées, les fameuses CLECT.

Chacune et chacun sera dans son rôle, chacune et chacun d'entre vous défendra naturellement d'abord les intérêts de sa commune.

Le président que vous avez élu et ses 15 vice-présidents défendront eux l'intérêt général de notre agglomération.

Nous discuterons, nous nous engueulerons, mais au final nous nous mettrons d'accord.

Les conseils municipaux reprendront la main sur la gestion de leur voirie communale et c'est très bien comme ça ! Je suis pour ma part convaincu que la gestion du réseau des voiries communales sera mieux faite par les conseils municipaux que par le conseil communautaire.

Oui, la voirie sera un changement majeur mais je voudrais en souligner 4 autres moins médiatisés et pourtant très importants.

La restauration scolaire d'abord.

C'est la 1^{ère} fois que l'agglomération prend dans ses compétences la responsabilité de la restauration scolaire par l'entrée bien précise de la fabrication des repas scolaires par une cuisine centrale communautaire.

Mes amis, nous avons devant nous un magnifique projet. Quel repas voulons-nous pour nos enfants et nos aînés en 2025 au niveau gustatif, diététique, économique et comment mettre en synergie ce projet de cuisine centrale communautaire avec notre volonté d'un plan d'alimentation territorial ? C'est une page blanche et nous allons l'écrire ensemble.

La santé ensuite.

N'ayons aucun doute, nos administrés nous attendent sur cette nouvelle compétence. A nous, petit à petit, sans faire de grands effets de manche, de nous impliquer

progressivement dans l'organisation de l'offre de soins de l'ensemble de notre territoire. Nous le savons, le temps des médecins libéraux nombreux et travaillant 70 heures par semaine est révolu. Il faut donc en tirer toutes les conséquences.

La GEMAPI.

Derrière cet acronyme technocratique il y a tout simplement notre longue histoire avec les crues non seulement de Garonne mais aussi du Gers, de la Masse, de la Laurandanne, du Ministre, des deux Séounes etc etc.

S'il y a bien une ressource naturelle qui se moque des limites communales et qui exige de notre part un effort véritablement mutualisé c'est bien la gestion des milieux aquatiques pour l'agriculture, pour l'industrie, pour l'eau potable et effectivement avec la volonté de nous protéger le mieux possible contre les crues.

Les nouveaux statuts confirment le rôle central de notre agglomération sur cette compétence. Ce n'est pas nouveau, l'intercommunalité agenaise démarre dans

les années 1960 exactement sur la protection contre les crues de Garonne.

Depuis plus de 60 ans, la responsabilité de l'intercommunalité dans ce domaine est renforcée y compris comme chef de file et maître d'ouvrage par rapport à l'État, à la région et au département.

Les déchets enfin.

Là encore vous me direz : « Jean, rien de nouveau sous le soleil ; l'agglomération ne t'a pas attendu pour ramasser les poubelles. ». C'est vrai.

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont aussi une des compétences ancienne et fondatrice de notre agglomération où elle pèse tout simplement le quart de notre budget de fonctionnement.

Mais mes amis, je vous l'annonce nous allons démarrer une politique audacieuse, moderne et écologique de diminution et de valorisation de nos déchets. Nous allons faire la « révolution des poubelles », celle qui nous

verra diminuer notre production de déchets et valoriser au mieux les déchets restants.

Je voudrais partager avec vous ce soir les décisions de notre conseil du 16 décembre 2021.

Nous allons supprimer les collectes de sacs à domicile là où elles existent dans les centres-villes urbains et les remplacer par un système de points d'apport volontaire.

Nous allons passer la collecte des ordures ménagères incinérées (nos sacs et containers noirs) d'une collecte hebdomadaire à une collecte bimensuelle.

Nous allons supprimer la collecte des déchets verts à domicile et la remplacer par une offre pertinente d'outils pour traiter ces déchets verts (bennes à domicile, rendez-vous à la demande, apports en déchetterie).

Nous allons organiser une collecte sélective de nos bio-déchets et généraliser le bio-compostage.

Cette révolution des poubelles concernera dès 2022 les 31 communes de l'ancienne agglomération et nous prendra à peu près 3 ans pour être complète. Chez nos amis de l'ancienne PAPS les collectes seront assurées par le délégataire Veolia propreté jusqu'en 2023, année à partir de laquelle ils rejoindront notre service.

En général, les révolutions pour que ça se passe bien il vaut mieux ne pas oublier les citoyens.

Nous devons faire un très gros effort à la fois de communication et de pédagogie mais aussi de transformation de notre fiscalité en enterrant progressivement la vieille taxe d'enlèvement des ordures ménagères assise sur la valeur locative du logement au profit de la taxation incitative assise sur le poids des déchets fournis par chaque administré.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour réussir cette politique publique moderne, écologique, ambitieuse qui sera conduite chez nous par Patrick Buisson.

Voilà mes chers collègues la feuille de route que je vous propose pour les 4 années de mandat municipal qu'il nous reste à effectuer.

L'agglomération est une maison qui a été bien tenue. Nos finances sont cadrées.

L'agglomération s'est imposée comme un moteur de changement positif, une maison dans laquelle les communes adhérentes s'y trouvent bien.

Réfléchissez au simple fait qu'aucune des nombreuses communes qui ont adhéré depuis 2008 n'ait jamais voulu un jour en sortir.

Avoir une bonne feuille de route c'est important mais ne nous y trompons pas cette feuille de route représente beaucoup de travail, beaucoup d'énergie à déployer pour qu'elle s'enracine véritablement dans la vie quotidienne de nos administrés, pour qu'elle produise des effets positifs dans chacun des 50 000 foyers de l'agglomération.

Si l'agglomération d'Agen depuis plusieurs années fonctionne bien c'est aussi et surtout parce que ses élus et son administration travaillent.

Permettez-moi pour conclure d'insister sur le travail des élus.

Je le ferai tout d'abord pour remercier celles et ceux qui ces dernières années ont fait tourner l'agglomération d'Agen et la PAPS.

Une des caractéristiques de notre agglomération doit être l'engagement des élus et notamment des maires.

Je vous invite à réfléchir à cette constatation simple : peu d'intercommunalités de notre taille ont une réunion hebdomadaire de leur bureau. C'est notre règle commune ici.

C'est une des raisons de notre réussite. Je nous invite à continuer cet effort et je sais qu'il est exigeant et qu'il sera notamment exigeant pour nos collègues de la 2^{ème} ceinture qu'ils soient de l'ancienne agglomération ou de la PAPS, de Marmont-Pachas ou de Beauville.

Nous avons besoin de cette gouvernance-là. Nous avons besoin d'un bureau hebdomadaire qui est de fait la conférence des maires.

Soyez sûrs qu'en ce qui me concerne je ne ménagerai pas ma peine pour être aux côtés de chacune et chacun d'entre vous, être le « capitaine » proche, amoureux de son territoire et déterminé à le faire progresser avec vous.